

Réf: Dossier 192134

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SKYLIMIT CORPORATION SARL » en abrégé « SLC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - ANGRE
7E TRANCHE - PHARMACIE LES LAUREADES, Lot 3478, Ilot
280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKYLIMIT CORPORATION SARL »

en abrégé « SLC »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement, en République de Côte d'Ivoire :Création et Exploitation de parcs de loisirs, d'aires de jeux et de divertissement ;

-Transport de personnes ;Mise à disposition de main d'œuvre ; Développement sur mesure d'une offre de transport de personne ; Organisation et Animation d'évènements récréatifs ; Fourniture de prestation de conseil, de maîtrise d'œuvre, de formation et d'assistance relative à son activité ;Mise à disposition d'une offre immobilière sur mesure ;Divers. Elle peut réaliser, dans tous les pays étrangers à l'OHADA, toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - ANGRE
7E TRANCHE - PHARMACIE LES LAUREADES, Lot 3478, Ilot
280

Dirigeant(s) M ATTA-ANOKI FRANCK ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01720 du 21/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23041/GTCA/RC/2023 du 21/03/2023

